

CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICE

PRÉAMBULE

Toute prise de commande d'un Service par internet suppose la consultation préalable des présentes Conditions Générales. Le fait de cocher la case sur le Site : « J'accepte les conditions générales » signifie que le Client a accepté les présentes Conditions Générales. A défaut de cocher la case prévue à cet effet, le Client ne pourra pas commander de Service.

Objet

Les présentes Conditions Générales de service ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre des services proposés au Client par OFFICEHOUR sur le Site internet officehour.fr (ci-après le « Site »).

DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les documents contractuels sont par ordre de priorité décroissante :

les Conditions Particulières de Service ;
les présentes Conditions Générales;

En cas de contradiction, le document de rang supérieur prévaudra.

1. APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES ET DEFINITIONS

1.1 Sauf accord contraire écrit et signé par les Parties et sous réserve des dispositions légales impératives, les présentes Conditions Générales :

1.1.1 s'appliquent et sont pleinement intégrées aux Accords conclus entre OFFICEHOUR S.A.S. (ci-après « la Société ») et le Client pour l'achat de Services à partir du Site internet de la Société «officehour.fr», relatifs aux Services fournis par la Société

1.1.2 et prévalent sur tous les termes ou articles contradictoires contenus ou visés dans tout document remis par le Client (notamment ses propres conditions générales), les lois non impératives, les usages commerciaux et la pratique des affaires.

1.2 Aux termes des présentes Conditions Générales, les définitions suivantes s'appliquent :

1.2.1 L'Accord comprend les présentes Conditions Générales de Service et les Conditions Particulières de Service. Les Conditions Particulières de Service sont constituées des Services choisis par le Client tels que décrits dans les Fiches de mission correspondantes, figurant sur la page "Récapitulatif" de la commande lors du processus de commande tel que précisé dans les conditions d'utilisation figurant le Site.

1.2.2 Le Client désigne tout utilisateur qui commande et/ou achète un Service proposé par la Société sur le Site.

1.2.3 Les Services sont ceux proposés par la Société. Ces Services comprennent la réalisation de diagnostic, de contrôle, d'inspection, d'évaluation, d'audit et/ou d'expertise qui donnent lieu à des constats, rapports, avis, appréciations ou recommandations, tels que décrits dans les Fiches de mission correspondantes. Ces services comprennent également la recherche, identification, qualification et/ou présentation d'Experts, de Cabinets de Conseil, d'Indépendants et/ou de sociétés. Ces Services peuvent être fournis sous forme d'offre groupée ou sous forme de prestation indépendante. Les présentes Conditions Générales ne sont applicables qu'aux commandes de Services qui doivent être exécutées sur le territoire de la France Métropolitaine et la Corse. Pour les Services devant être exécutés en dehors de ce territoire, les Clients doivent contacter directement la Société.

2. OBLIGATIONS DE LA SOCIETE

2.1 La Société a pour objet la fourniture, en tant que tierce partie indépendante, d'informations qui consistent en un constat, avis, appréciation ou recommandation. A cet effet, elle effectue des opérations de diagnostic, de contrôle, d'inspection, d'évaluation, d'audit et/ou d'expertise, pour lesquelles elle recourt à des entretiens, des procédés d'examen, d'échantillonnage, d'essais, d'analyse, de mesure et autres qui lui permettent de réunir en toute indépendance, impartialité et objectivité les éléments constitutifs de l'information demandée. Cette dernière est communiquée au Client sous la forme de constats, d'avis, de recommandations, de fiches de vérification ou de contrôle, de rapports, de certificats, d'attestations ou par tout autre moyen approprié.

2.2 La Société doit, avec l'application, la compétence et la diligence que l'on est raisonnablement en droit d'attendre d'un organisme compétent dans les domaines de la prestation de conseil, ainsi que dans l'exécution de services de nature identique et dans des conditions similaires, fournir les Services et délivrer les rapports, avis et recommandations au Client, conformément :

2.2.1 aux exigences spécifiques énoncées dans la commande souscrite auprès de la Société

2.2.2 aux usages et pratiques de la profession ainsi qu'aux normes, règles ou référentiels professionnels applicables à la prestation concernée et, à défaut, aux méthodes jugées les plus appropriées par la Société, au cas par cas, en fonction de la nature des Services et des contraintes techniques qui en découlent ainsi que des honoraires convenus ; et

2.2.3 aux délais spécifiés dans la commande souscrite auprès de la Société. Ces délais sont donnés à titre indicatifs et les retards éventuels ne donnent pas droit au Client de résilier le Service ou de réclamer des dommages et intérêts.

2.3 Dans le cadre de ses activités, la Société ne se substitue pas aux autres intervenants tels que avocats, experts, consultants, prestataires, cabinets de conseil, designers, architectes, bureaux d'étude, ingénieurs-conseils, constructeurs, entrepreneurs, maître d'ouvrage, maîtres d'œuvre, exploitants, fabricants, producteurs, vendeurs, acheteurs, opérateurs, transporteurs ou propriétaires qui, nonobstant l'intervention de la Société, continuent d'assumer l'intégralité des obligations qui leur incombent. En particulier, les rapports, avis et recommandations formulés par la Société ne sauraient être considérés comme valant réception ou acceptation de l'objet sur lequel porte son intervention.

2.4 Les rapports, avis ou recommandations sont rendus sur la base des documents et informations mis à disposition par le Client. La Société ne peut être tenue responsable de toute erreur, omission ou inexactitude dans les rapports ou recommandations résultant de renseignements erronés ou incomplets.

2.5 Les rapports, avis et recommandations reflètent les conclusions de la Société lors de l'exécution des Services et uniquement sur la base des informations mises à la disposition de la Société par le Client avant et pendant l'exécution des Services. La Société n'a aucune obligation de mettre à jour les rapports, avis et les recommandations après leur délivrance, sauf indication contraire prévue dans l'Accord.

2.6 Sauf instruction expresse contraire du Client intégrée dans l'Accord, les rapports, recommandations et documents émis par la Société ont pour objet de relater les faits que la Société aura pu relever dans la limite des consignes qu'elle aura reçues, sans que la Société soit tenue d'y faire référence ou de rapporter des faits ou circonstances qui sortiraient du cadre spécifique de sa mission.

2.7 La Société peut confier, avec l'accord du Client, l'exécution de la totalité ou une partie des Services à une société affiliée ou à un sous-traitant. Aux fins de l'Article 7.1 le Client consent à ce que la Société divulgue les Informations confidentielles en sa possession aux dites sociétés affiliées ou sous-traitants uniquement dans le cadre de la prestation des Services.

3. OBLIGATIONS DU CLIENT

3.1 Le Client s'engage à :

3.1.1 s'assurer que les instructions nécessaires à la réalisation des Services parviennent en temps utile à la Société ;

3.1.2 hormis les documents accessibles au public, remettre en temps utile à la Société tous les documents de travail et informations nécessaires à la bonne exécution des Services ;

3.1.3 fournir à la Société tous détails et informations utiles concernant l'utilisation prévue ou la destination des Services ;

3.1.4 ne pas contacter directement, i.e. sans passer le Site, un Tiers de service ou de conseil recommandé par la Société dans les 12 mois qui suivent la commande de Services à la Société et/ou la recommandation de ce Tiers par la Société. Si un engagement de prestation ou de travail est conclu durant cette période, la totalité des honoraires de placement est exigible par la Société.

3.1.5 veiller à ce que tous les documents, informations et matériels mis à la disposition de la Société par le Client en vertu de l'Accord ne portent pas atteinte ni ne constituent une infraction à tout brevet, droit d'auteur, marque déposée, secret de fabrication, licence, ou autres droits de propriété (y compris intellectuelle) de tout tiers ;

3.2 Le Client est seul responsable de l'utilisation des rapports, recommandations ou avis fournis par la Société. Ni la Société ni ses représentants ne peuvent garantir la qualité, les résultats, l'efficacité ou la pertinence de toute décision ou action qui pourrait être entreprise sur la base des rapports, recommandations ou avis fournis en vertu de l'Accord.

4. CONDITIONS DE PAIEMENT

4.1 Le Client s'engage à régler les honoraires et frais dus à la Société dans les conditions fixées au présent article et à toute autre stipulation de l'Accord. Les honoraires et frais sont indiqués en Euros et sont exclusifs de toutes taxes éventuellement applicables. Les prix sont valables à la date de passation de la commande auprès de la Société par le Client.

4.2 En cas de paiement par virement bancaire, à réception de facture, le Client s'engage à payer dans son intégralité chaque facture émise dans le cadre de sa commande.

Les factures correspondantes seront adressées par la Société à l'adresse email ou postale du Client, au démarrage de l'intervention de la Société et au moment de la signature d'un accord de mission entre le Client et un Prestataire Tiers de Conseil ou de Services lorsque la nature du Service opéré par la Société à consister à recommander au Client le choix du Prestataire en question.

En cas de paiement par carte bancaire le Client s'engage à payer dans son intégralité le montant total de la commande au moment de la prise de commande de Services sur le site.

En retour, la facture correspondante sera adressée par la Société à l'adresse email ou postale du Client.

La facture émise à la signature de l'accord de prestation entre le Client et le Prestataire Tiers recommandé, correspondant au solde de la commande du Client, pourra également être réglée dans son intégralité par virement bancaire ou par carte bancaire sur le site de la Société.

En cas d'utilisation frauduleuse de sa carte bancaire, le Client est invité, dès le constat de la fraude, à contacter le Service Client de la Société.

4.3 Sans préjudice de tout autre droit ou recours, si le Client omet de payer la Société à la date d'échéance, la Société pourra, sans mise en demeure préalable :

4.3.1 percevoir des intérêts pour retard de paiement au taux mensuel de 1,5% à compter du jour suivant la date d'échéance et jusqu'à la date de paiement effectif (chaque mois commencé étant compté pour le tout), dans la limite du taux usuraire applicable; et

4.3.2 suspendre tous les Services jusqu'à ce que le paiement ait été entièrement effectué.

4.4 Nonobstant toute autre disposition, toutes les sommes payables à la Société en vertu de l'Accord, sont immédiatement dues en cas de résiliation de l'Accord et ce sans préjudice de tout droit de la Société de réclamer des intérêts et dommages-intérêts en vertu des lois et règlements applicables ou de l'Accord.

4.5 Sauf stipulation écrite contraire, les honoraires dus à la Société sont révisables annuellement dès lors que la durée des Services dépasse un (1) an, de même qu'en cas de suspension des Services.

4.6 Le prix d'une commande est calculé mensuellement au moment de la prise de commande de Services.

La facture annuelle correspondant à la commande de Services est établie, en une seule fois à la prise de commande, à partir de la base tarifaire mensuel calculée, au prorata de la durée de la Prestation de Services souscrite à la date de la commande, pour une durée de 12 mois renouvelable tacitement.

4.7 Selon les Services choisis par le Client lors du processus de commande, des honoraires de placement pourront être exigibles à la signature par le Client d'un engagement de prestation avec un Tiers de services ou de conseil recommandé par la Société.

En fonction des Services choisis et en cas d'exigibilité, le montant des honoraires de placement est décrit dans la fiche de mission, sur la page récapitulatif de la commande, lors du processus de commande.

5. PROPRIETE INTELLECTUELLE

5.1 Le Client reconnaît que tous les droits de propriété intellectuelle liés à l'exécution de l'Accord, y compris les noms, marques, inventions, logos et droits d'auteurs de la Société et ses filiales, demeurent la propriété exclusive de la Société ou de ses sociétés affiliées et ne doivent pas être utilisés par le Client sans l'accord préalable écrit de la Société.

5.2 L'exécution de l'Accord n'aura pas pour effet de modifier ou d'altérer les droits de propriété intellectuelle détenus par chacune des parties à la date d'entrée en vigueur de l'Accord ou de ceux générés par chacune d'elles indépendamment de l'Accord. Il est ainsi convenu, d'un commun accord entre les parties, que ces droits de propriété intellectuelle détenus par chacune des parties à la date de conclusion de l'Accord, ou de ceux générés par chacune d'elles indépendamment de l'Accord, resteront la propriété exclusive de celles-ci, même si les connaissances incluses dans lesdits droits de propriété intellectuelle sont intégrées aux résultats des Services objet de l'Accord.

5.3 Chaque partie devra prendre toutes les mesures nécessaires pour veiller, à tout moment, au respect des dispositions légales et réglementaires relatives à la protection des données personnelles.

6. PREUVE

6.1 Le Client reconnaît la validité et la force probante des échanges par emails réalisés par la Société à son attention et accepte que lesdits échanges reçoivent la même force probante qu'un écrit signé de manière manuscrite.

6.2 Le clic du Client effectué au titre de l'acceptation des présentes Conditions Générales, mais également au titre de la validation finale de sa commande, constitue une signature électronique qui a, entre les parties, la même valeur qu'une signature manuscrite.

6.3 Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de la Société dans des conditions de sécurité conformes à l'état de l'art, seront considérés comme les preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties.

6.4 L'archivage des Accords, des factures et des documents est effectué sur un support fiable et durable pouvant être produit à titre de preuve de manière à correspondre à la copie fidèle et durable prévue par les textes en vigueur.

7. CONFIDENTIALITE

7.1 Aucune des parties ne doit divulguer ou utiliser, pour quelle que fin que ce soit, les Informations confidentielles qu'elle pourrait acquérir ou recevoir dans le cadre de l'exécution de l'Accord, sans le consentement écrit préalable de la Partie qui a divulgué ces Informations confidentielles.

7.2 Les rapports, avis et recommandations sont émis par la Société et sont destinés à l'usage exclusif du Client. Sauf stipulation écrite contraire, ils ne doivent être ni publiés, ni utilisés à des fins publicitaires, ni copiés ou reproduits pour une distribution à toute autre personne physique ou morale, ni divulgués publiquement.

7.3 A l'expiration ou à la résiliation de l'Accord pour une raison quelconque, chaque partie doit détruire ou retourner à l'autre partie les Informations confidentielles qui sont en sa possession ou sous son contrôle. Cependant, rien n'interdit à la Société de conserver des copies de ses

rapports , avis, recommandations et analyses, conformément à sa politique d'archivage et aux dispositions légales.

7.4 L'engagement de confidentialité ne s'applique pas aux Informations:

7.4.1 qui sont dans le domaine public ou tombent dans le domaine public sans violation de l'Accord ;

7.4.2 qui étaient déjà en possession de la partie récipiendaire avant d'être communiquées ;

7.4.3 qui sont communiquées à la partie récipiendaire par un tiers autorisé à procéder à une telle divulgation ;

7.4.4 qui sont divulguées conformément aux exigences d'un texte légal ou réglementaire ou par une autorité administrative, judiciaire ou boursière ou par un organisme d'accréditation ;

7.4.5 qui sont divulguées à une société affiliée ou à des sous-traitants de la Société pour la réalisation des Services.

8. LIMITATION DE RESPONSABILITE

8.1 Dans l'hypothèse où la responsabilité de l'une ou l'autre des parties serait mise en cause au titre de l'exécution de l'Accord, sauf cas de dol ou faute lourde, cette responsabilité sera limitée aux seuls dommages matériels directs, à l'exclusion de tout dommage indirect et/ou immatériel et, en particulier, de toute perte de chiffre d'affaires, de bénéfice, de profit d'exploitation, de renommée ou de réputation, de clientèle, d'action d'un tiers, de préjudice commercial ou économique, de frais supplémentaires d'exploitation ou de production, de coûts additionnels et autre perte de revenus. Chaque partie se porte fort de l'obtention de la renonciation par son propre assureur à engager la responsabilité de l'autre partie en cas de dommages indirects et/ou immatériels, tels que listés de manière non exhaustive précédemment.

8.2 Nonobstant toute autre stipulation de l'Accord, la responsabilité financière totale cumulée de la Société n'excèdera pas, pour la durée de l'Accord, le montant de la rémunération payée par le Client à la Société en application de l'Accord.

8.3 Le Client indemniserà la Société et la tiendra quitte de tout recours de tiers à son encontre, quel que soit le fondement dudit recours, en relation avec l'intervention de la Société, dès lors que la somme mise à la charge de la Société suite audit recours dépassera le plafond de responsabilité fixé à l'Article 8.2 ci-dessus.

8.4 Le Client reconnaît que les clauses du présent article constituent une condition essentielle et déterminante de l'Accord, sans lesquelles ce dernier n'aurait pas été conclu.

9. RESILIATION

9.1 Sans préjudice des autres droits et recours que les parties peuvent avoir, en cas de manquement par l'une des parties à l'une des obligations prévues dans l'Accord, non réparé dans un délai de trente (30) jours à compter de la réception de la lettre recommandée avec accusé de réception notifiant le ou les manquement(s) en cause, l'autre partie pourra résilier l'Accord par lettre recommandée avec accusé de réception, sans qu'il soit besoin de recours en justice.

9.2 En cas de résiliation de l'Accord pour une raison quelconque, le Client doit régler, dans un délai de 30 jours à compter de la date de résiliation toutes les factures impayées et les intérêts relatifs aux Services réalisés jusqu'au jour de la résiliation.

9.3 Après la résiliation ou l'expiration de l'Accord, les Articles 4,5,6,7,8 et 15 subsistent et poursuivent leurs effets de plein droit.

10. AUTONOMIE DES CLAUSES CONTRACTUELLES

Si l'une quelconque des stipulations de l'Accord était déclarée nulle à la suite d'une décision de justice ou devait être modifiée par suite d'une décision d'une autorité nationale ou communautaire, les Parties s'efforceront de bonne foi d'en adapter les conditions d'exécution, étant entendu que cette nullité n'affectera pas les autres stipulations de l'Accord.

11. CESSION

Le Client s'interdit de céder ou de transférer à un tiers tout ou partie de ses droits et obligations résultant de l'Accord, sous quelque forme que ce soit et sous quelque modalité que ce soit et notamment sans que cela soit limitatif, par voie de fusion, scission, apport partiel d'actifs, location gérance, sans l'accord préalable, exprès et écrit de la Société.

12. INTEGRALITE

L'Accord constitue l'intégralité de l'accord intervenu entre les parties, relatif à son objet et se substitue à toute autre disposition ou accord antérieurs, écrits ou verbaux portant sur le même objet.

13. INDEPENDANCE DES PARTIES

13.1 Les parties déclarent qu'elles n'ont pas l'intention que l'Accord, dans son contenu comme dans ses effets, soit constitutif d'une société ou de toute autre entité. Chaque Partie agit dans son intérêt propre et conserve son autonomie.

13.2 Dans le cadre de l'Accord, chaque partie agit sous sa propre responsabilité et n'a pas la qualité de mandataire ou d'agent de l'autre partie.

14. NOTIFICATIONS

14.1 Les notifications ou autres communications de documents nécessaires à l'exécution de l'Accord peuvent être valablement envoyés par remise en main propre, par courrier prioritaire par la poste, par télécopieur, par courrier électronique ou par toute autre forme écrite convenue entre les parties.

14.2 Les parties élisent domicile en leur siège social.

15. CLAUSE PENALE

De convention expresse et sauf report sollicité à temps et accordé par la Société, le défaut de paiement à l'échéance fixée ou la sollicitation directe d'un Prestataire Tiers de conseil ou de service recommandé par la Société entraîneront :

- 1- L'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues quel que soit le mode de règlement prévu (par traite acceptée ou non).
- 2- L'intervention contentieuse.
- 3- L'exigibilité à titre de dommages et intérêts et de clause pénale d'une indemnité égale à 15 % des sommes dues, avec un minimum forfaitaire de 500 euros, outre les intérêts légaux et les frais judiciaires éventuels.

16. INFORMATIONS GENERALES

Le site Officehour <https://www.officehour.fr> est édité par la société Officehour SAS au capital social de 1500 euros immatriculée au RCS de Pontoise sous le N°809 268 014. Siège social : 8 boulevard des Merveilles, 95800 CERGY | Tél : 01 76 42 04 50 - Mail : contact@officehour.fr Le site est hébergé par Online SAS. Le nom Officehour est une marque déposée et protégée. Directeurs de la publication : Guillaume Warckol, Jean-Pierre Tran, Pascal Lam.

17. MENTION CNIL

Les informations et données du Client sont informatisées. Elles sont traitées de façon confidentielles par la Société.

Les données sont conservées pour une durée de maximum 36 mois à compter du dernier contact.

Seules les personnes habilitées de la Société pourront accéder à vos données à des fins strictement internes.

La société est susceptible de communiquer les informations du Client dans le cadre de sa commande de Services à toute entreprise susceptible d'être le Tiers de conseil ou de service recherché.

Le Client peut accéder aux informations le concernant, les rectifier ou les supprimer en faisant parvenir une demande par mail à contact@officehour.fr.

18. MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES

OfficeHour se réserve le droit de modifier, sans limite ou restriction, et à sa seule discrétion, les présentes conditions générales, en tout ou partie. Les changements seront effectifs dès leur mise en ligne sur le Site Internet ; l'utilisation du Compte postérieurement à la mise en ligne des conditions générales modifiées sera considérée comme valant acceptation pure et simple de l'Utilisateur.

Les conditions générales accessibles en ligne prévaudront sur toute version imprimée.

OfficeHour recommande donc aux Utilisateurs de prendre régulièrement connaissance des conditions générales, afin de connaître leur version actualisée.

19. LOI APPLICABLE ET COMPETENCE TERRITORIALE

19.1 L'ACCORD EST REGI ET INTERPRETE CONFORMEMENT AU DROIT FRANÇAIS,

19.2 TOUT LITIGE PORTANT SUR LA VALIDITE, L'INTERPRETATION, L'EXECUTION OU LA RESILIATION DE L'ACCORD, SERA SOUMIS A LA COMPETENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PONTOISE (FRANCE).

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DU SERVICE MANGOPAY ET D'UTILISATION DE LA MONNAIE ÉLECTRONIQUE.

Conclues entre :

Le client, personne physique majeure capable, utilisant la monnaie électronique émise par Leetchi Corp. S.A à travers la solution MANGOPAY., en son propre nom, ci-après dénommé « Vous » ou l'« Utilisateur », d'une part ;

Leetchi Corp. S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, au capital de 500 000 euros, dont le siège social est situé 14 rue Aldringen, L-1118 Luxembourg. et immatriculée au registre du commerce et des sociétés luxembourgeois sous le numéro B173459, ci-après dénommée « Leetchi » ou « l'Emetteur », d'autre part ; et,

Ci-après ensemble dénommées les « Parties »,

AVERTISSEMENT

DÉFINITIONS

Pour les besoins des présentes, les termes ci-après sont définis comme suit :

MANGOPAY : désigne l'interface de programmation API « Application Programming Interface » mis à la disposition du Partenaire par l'Emetteur pour les besoins de la mise en œuvre sur le Site d'une fonctionnalité de paiement par émission de Monnaie Electronique.

Banque : Crédit Mutuel Arkéa et ING Luxembourg ou tout autre établissement de crédit agréé dans un pays membre de l'Espace Economique Européen, que l'Emetteur pourrait lui substituer à l'avenir.

Bénéficiaire : Personne au profit de laquelle est transférée la Monnaie Electronique dans le cadre d'une Opération de Paiement. Il est précisé que le Bénéficiaire peut être un Utilisateur partie à une Transaction ou le cas échéant, dans le cadre d'un éventuel programme caritatif du Distributeur prévu aux termes des Conditions Générales du Site, un organisme à but non lucratif.

Carte Bancaire : Carte de paiement ou de crédit, valable en France et en cours de validité, sous réserve de leur acceptation par l'Emetteur (Visa, MasterCard, CB).

Conditions Générales d'Utilisation : Désignent le présent document.

Conditions Générales du Site : Désignent les conditions générales d'utilisation du Site conclues entre l'Utilisateur et le Distributeur, régissant notamment l'accès au Site et la conclusion de Transactions donnant lieu à la demande d'ouverture d'un Compte au nom de l'Utilisateur pour les besoins d'Opérations de Paiement et à l'achat de Monnaie Electronique.

Conditions Particulières : Désigne les informations communiquées par l'Utilisateur lors de son inscription au Site et contenant les informations nécessaires à la conclusion des présentes et à la gestion de son Compte : son nom, prénom, date de naissance, adresse email valide, mot de passe. Ces informations sont transmises à l'Emetteur en vue de l'ouverture d'un Compte

Commission : Désigne la commission due par l'Utilisateur au Distributeur au titre d'une Transaction

Compte : Désigne le compte de Monnaie Electronique ouvert par l'Emetteur dans ses livres au nom de l'Utilisateur sur demande du Distributeur

Contrat : Désigne le contrat conclu entre l'Emetteur et l'Utilisateur en présence du Distributeur, composé des présentes Conditions Générales d'Utilisation et des Conditions Particulières qui lui sont associées.

Distributeur : Désigne OfficeHour SAS, exploitant le Site et offrant à ses utilisateurs la possibilité d'ouvrir un Compte, d'acquérir de la Monnaie Electronique émise par l'Emetteur par l'intermédiaire du Site et d'utiliser la Monnaie Electronique en vue de réaliser une Opération de Paiement auprès d'un Bénéficiaire. Le Distributeur est mandaté à cet effet par l'Emetteur pour distribuer la Monnaie Electronique auprès des utilisateurs du Site.

Emetteur : Désigne Leetchi Corp. SA, émetteur de la Monnaie Electronique agréé à ce titre au Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier sous les références n°3812

Identifiant : Désigne les données nécessaires à l'identification d'un Utilisateur par l'Emetteur se composant d'un User (adresse email valide) et d'un mot de passe.

Jour Ouvré : Désigne un jour calendaire à l'exception des samedis, dimanches, et jours fériés en France métropolitaine.

Monnaie Electronique : Désigne la valeur monétaire stockée sous une forme électronique sur le serveur de l'Emetteur et représentant une créance de l'Utilisateur sur ce dernier. La Monnaie Electronique est émise par l'Emetteur contre la remise des fonds correspondants par l'Utilisateur.

Opération de paiement : Désigne le paiement d'un Bénéficiaire par transfert de Monnaie Electronique d'un Compte d'un Utilisateur à un Compte d'un Bénéficiaire

Retrait : Désigne une demande de virement sur son compte bancaire par le Bénéficiaire de tout ou partie du montant de sa créance de Monnaie Electronique sur l'Emetteur, diminué le cas échéant des Frais applicables, et en tout état de cause dans la limite de la réglementation applicable.

Remboursement(s) : Remboursement par l'Emetteur de tout ou partie de la créance de Monnaie Electronique détenue par un Utilisateur.

Site : Désigne le site internet Officehour.fr exploité par le Distributeur intégrant la solution MANGOPAY.

Transaction : transaction conclue par un Utilisateur dans les conditions visées aux Conditions d'Utilisation du Site et donnant lieu à Opération de paiement.

Utilisateur : Toute personne physique agissant pour son compte et utilisant la Monnaie Electronique émise par l'Emetteur afin de réaliser des Opérations de paiement.

Frais : désigne les frais dus à l'Emetteur au titre de l'émission et de la gestion de Monnaie Electronique dans le cadre des présentes, dans la limite de la réglementation applicable.

OBJET

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'Emetteur fournit à l'Utilisateur les services d'émission, utilisation et gestion de la Monnaie Electronique émise par l'Emetteur, pour les besoins des Opérations de Paiement, en contrepartie du versement des Frais.

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation, complétées par les Conditions Particulières, constituent l'intégralité du Contrat conclu entre les Parties au titre de l'émission, de l'utilisation et de la gestion de la Monnaie Electronique émise par l'Emetteur ; elles sont incorporées par référence aux Conditions Générales du Site liant le Distributeur et l'Utilisateur au titre des modalités de paiement afférentes aux Transactions.

L'Utilisateur peut à tout moment et sans frais se procurer une copie de ces documents en se rendant sur le Site. Seul le Contrat fera foi entre les Parties en cas de litige.

INSCRIPTION DE L'UTILISATEUR

CONDITIONS NÉCESSAIRES ET PRÉALABLES À L'INSCRIPTION

Afin de s'inscrire, l'Utilisateur doit être une personne physique âgée d'au moins 18 (dix-huit) ans et être juridiquement capable. Il déclare agir pour son compte pendant toute la durée du Contrat.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION ET D'OUVERTURE D'UN COMPTE D'UTILISATEUR

Lors de son inscription, l'Utilisateur devra notamment transmettre son nom, prénom, adresse mail et date de naissance ; nationalité ; pays de résidence.

L'Utilisateur devra indiquer un Identifiant, composé d'un User (adresse email valide) et un mot de passe. Il est entièrement responsable du maintien de la confidentialité de son Identifiant. Il accepte

de ne pas utiliser les Comptes, nom ou Identifiant d'un autre utilisateur à aucun moment, ni de divulguer son Identifiant à un tiers. Il accepte d'avertir immédiatement le Distributeur, dans le cas où il soupçonne une utilisation non autorisée de son Identifiant à l'adresse suivante : contact@officehour.fr. Il est seul responsable de toute utilisation de son Identifiant.

En acceptant les présentes Conditions Générales d'Utilisations, vous acceptez que le Distributeur réalise votre inscription au service de l'Emetteur dès qu'il le jugera nécessaire. La création de votre Compte Utilisateur formalise la formation du Contrat. L'Emetteur et le Distributeur pourront, sans motivation, ni droit à indemnité pour l'Utilisateur, ne pas donner suite à une demande d'inscription. L'Emetteur se réserve à tout moment le droit de demander, par l'intermédiaire du Distributeur, des informations et données d'identification complémentaires, ainsi que toutes pièces justificatives qu'il estimera utiles.

L'Utilisateur déclare au moment de son inscription et pendant toute la durée du Contrat :

- qu'il est âgé d'au moins 18 (dix-huit) ans ;
- que toutes les informations fournies lors de son inscription sont sincères et exactes et à jour.

LIMITES D'UTILISATION DU COMPTE DE MONNAIE ELECTRONIQUE

Tant que l'Utilisateur n'aura pas transmis les documents visés ci-après requis par l'Emetteur et lui permettant de contrôler son identité, les limites suivantes s'imposeront à l'Utilisateur :

- un montant total de 2.500 euros maximum de Monnaie Electronique détenue par un Utilisateur au cours d'une même année civile par l'intermédiaire du même Site, et
- un montant total de 1.000 euros maximum de remboursement de Monnaie Electronique au cours d'une même année civile par l'intermédiaire du même Site.

A réception des documents suivants sous réserve qu'ils soient jugés satisfaisants par l'Emetteur, celui-ci pourra débloquer les limites applicables à l'Utilisateur personne physique :

- une copie d'un document officiel d'identité en cours de validité : pour les citoyens français, carte d'identité française (recto-verso), pour les étrangers résidant en France ou à l'étranger, passeport,
- si le Bénéficiaire n'est pas le bénéficiaire effectif des fonds, l'identité du bénéficiaire effectif avec une copie de sa pièce d'identité française ou de passeport si le bénéficiaire effectif est étranger, et éventuellement,
- un justificatif de domicile qui pourra être demandé à la discrétion de l'Emetteur.

A réception des documents suivants sous réserve qu'ils soient jugés satisfaisants par l'Emetteur, celui-ci pourra débloquer les limites applicables à l'Utilisateur personne morale:

- les statuts
- un extrait récent du registre de commerce,
- l'adresse du siège social et droit régissant la constitution et le fonctionnement de la société,
- Déclaration de l'ensemble des bénéficiaires économiques détenant plus de 10% du capital, signé par le ou les dirigeants et obtention d'une pièce justificative d'identité des bénéficiaires effectifs personnes physiques.
- justificatif d'identité du dirigeant ou de la personne ayant pouvoir pour engager la société dans le cadre des opérations réalisées.

- un relevé d'identité bancaire au nom de la société,

A réception des documents suivants sous réserve qu'ils soient jugés satisfaisants par l'Emetteur, celui-ci pourra débloquer les limites applicables à l'Utilisateur association:

- Les statuts
- Justificatif d'identité du Président de l'association
- Récépissé de déclaration de création.

En outre, il est expressément prévu que l'Emetteur se garde la possibilité de demander les documents précités permettant d'identifier l'Utilisateur et le bénéficiaire effectif du Compte conformément à la réglementation applicable dès l'ouverture du Compte.

FONCTIONNEMENT D'UN COMPTE

ACHAT DE MONNAIE ELECTRONIQUE

L'acquisition de Monnaie Electronique peut être réalisée, par carte bancaire ou tout autre moyen de paiement disponible à travers la solution MangoPay, en une ou plusieurs fois. Le montant en numéraire versé par l'Utilisateur est collecté par l'Emetteur en contrepartie d'émission d'unités de Monnaie Electronique pour une valeur nominale équivalente et stockée sur le Compte de l'Utilisateur, déduction faite des frais définis dans les Conditions Générales du Site.

REMBOURSEMENT LIÉ À L'ANNULATION D'ACHAT DE MONNAIE ELECTRONIQUE

L'Utilisateur détenteur de la Monnaie Electronique peut demander le Remboursement de tout ou partie de la Monnaie Electronique à tout moment avant toute utilisation au profit d'un Bénéficiaire. Un Remboursement doit être valablement demandé par email à l'adresse contact@officehour.fr

Il doit indiquer le montant du Remboursement demandé qui peut être partiel ou total. L'Emetteur ajuste, en conséquence, le nombre d'unités de Monnaie Electronique émises par lui et détenues par l'Utilisateur sur le Compte. L'Emetteur initie un ordre de crédit de la Carte Bancaire dans un délai de 5 (cinq) Jours Ouvrés suivants la réception de la demande de l'Utilisateur.

DÉTENTION DE MONNAIE ELECTRONIQUE

Le montant de Monnaie Electronique est détenu, à due concurrence, par l'Utilisateur sur le Compte :

- jusqu'à la date de Remboursement, ouvrés
- jusqu'à la date de réalisation d'une Opération de paiement.

UTILISATION DE LA MONNAIE ELECTRONIQUE EN VUE DE RÉALISER UNE OPÉRATION DE PAIEMENT

Le montant des Opérations de paiement vient s'imputer sur le montant de Monnaie Electronique inscrite sur le Compte. Lorsque le montant ainsi inscrit est inférieur au prix de l'Opération de Paiement, l'Utilisateur peut s'acquitter du complément de prix nécessaire en utilisant l'un des moyens de paiement acceptés le cas échéant par le Site. A l'inverse, lorsqu'il existe un solde résiduel de Monnaie Electronique sur le Compte, après l'Opération de Paiement, ce dernier peut donner lieu, suivant la décision de l'Utilisateur à une nouvelle Opération de Paiement.

L'Emetteur demeure étranger au lien de droit existant entre l'Utilisateur et le Bénéficiaire de l'Opération de paiement. L'Emetteur ne saurait être tenu responsable des fautes, manquements ou négligence de l'Utilisateur ou du Bénéficiaire l'un envers l'autre.

La Monnaie Electronique est transférée à la suite de l'exécution d'une Opération de paiement au profit du ou des Bénéficiaires.

UTILISATION DE LA MONNAIE ELECTRONIQUE REÇUE AU TITRE D'UNE OPÉRATION DE PAIEMENT

Le Bénéficiaire peut selon le cas et dans les conditions fixées par le Contrat et/ou les Conditions Générales du Site, utiliser immédiatement la monnaie électronique reçue pour effectuer une nouvelle Opération de Paiement ou formuler une demande de Retrait.

Dans ces hypothèses l'Emetteur verse au Bénéficiaire la somme correspondante sur un compte bancaire ouvert à son nom dans les livres d'une banque dont le siège social est situé dans l'Espace Economique Européen. Le Bénéficiaire doit à cet effet fournir le numéro IBAN et le code SWIFT du compte bancaire dont il est titulaire ainsi que son adresse.

Le Bénéficiaire détenteur de la Monnaie Electronique est réputé être le bénéficiaire effectif du Retrait au sens de la réglementation. Le cas échéant, le Bénéficiaire s'engage à renseigner l'adresse mail, la date de naissance, la nationalité ainsi que l'adresse postale de la personne à qui le Bénéficiaire remettra les fonds issus du Retrait. Le Retrait ainsi que l'utilisation des fonds correspondants sont réalisés sous la responsabilité exclusive du Bénéficiaire.

Lorsque le Bénéficiaire décide de procéder à un Retrait , des Frais pourront lui être applicables conformément aux Conditions Générales du Site.

TRANSMISSION ET EXÉCUTION D'UN ORDRE DE REMBOURSEMENT

Lorsqu'il souhaite effectuer un Remboursement, l'Utilisateur du Compte procède à son identification sur le Site en indiquant son User (adresse mail valide) et son mot de passe. Il remplit le formulaire de demande de Remboursement dans la section adéquate et communique le cas échéant les pièces justificatives demandées par l'Emetteur. La demande de Remboursement devient irrévocable, lorsque l'Utilisateur clique sur l'onglet de validation du formulaire. Le Distributeur adresse alors un email de confirmation à l'Utilisateur, puis procède à l'opération de Remboursement suivant le formulaire.

OPPOSITION D'IDENTIFIANT CONTESTATION D'OPÉRATION ET REPORTING

OPPOSITION D'IDENTIFIANT

L'Utilisateur doit informer le Distributeur de la perte ou du vol de son Identifiant, du détournement ou de toute utilisation non autorisée de celui-ci ou de ses données dès qu'il en a connaissance afin d'en demander le blocage. Cette déclaration doit être réalisée:

par appel téléphonique au service client du distributeur au numéro : 01 76 42 04 50, ou

directement par message électronique à l'adresse suivante : contact@officehour.fr

L'Emetteur par l'intermédiaire du Distributeur exécutera immédiatement la demande de mise en opposition de l'Identifiant concerné. L'événement sera enregistré et horodaté. Un numéro d'opposition avec horodatage sera communiqué à l'Utilisateur. Une confirmation écrite de cette mise en opposition sera adressée par le Distributeur à l'Utilisateur concerné par message électronique. L'Emetteur prend en charge le dossier sur le plan administratif et conserve toutes les traces pendant 18 (dix-huit) mois. Sur demande écrite de l'Utilisateur et avant l'expiration de ce délai, l'Emetteur communiquera une copie de cette opposition.

Toute demande d'opposition doit être confirmée sans délai par l'Utilisateur concerné, par lettre signée de ce dernier, remise ou expédiée sous pli recommandé, ou email, à l'Emetteur à l'adresse postale en tête des présentes ou à l'adresse contact@officehour.fr

L'Emetteur et le Distributeur ne sauraient être tenus pour responsable des conséquences d'une opposition par télécopie ou courriel, qui n'émanerait pas de l'Utilisateur.

Une demande d'opposition est réputée faite à la date et à l'heure de réception effective de la demande par le Distributeur. En cas de vol ou d'utilisation frauduleuse de l'Identifiant, l'Emetteur est habilité à demander par l'intermédiaire du Distributeur, un récépissé ou une copie du dépôt de plainte à l'Utilisateur qui s'engage à y répondre dans les plus brefs délais.

CONTESTATION D'UNE OPÉRATION

Pour toute réclamation relative aux opérations réalisées par l'Emetteur dans le cadre des présentes, telles qu'une Opération de Paiement ou toute opération de débit ou de crédit du Compte de l'Utilisateur au titre notamment d'un Achat de Monnaie Electronique, d'un Retrait ou d'un Remboursement (une « Opération »), l'Utilisateur est invité à s'adresser au service client du Distributeur ou à l'adresse indiquée à cet effet dans les Conditions Générales du Site.

L'Utilisateur qui souhaite ainsi contester une Opération qu'il estime non autorisée ou mal exécutée doit transmettre sa demande au Distributeur dans les plus brefs délais et avant l'expiration d'un délai de 13 (treize) mois à compter de la date de l'Opération en question (une « Contestation »).

La responsabilité de l'Emetteur et du Distributeur ne sauraient en aucun cas être engagée en cas de faute de l'Utilisateur, de manquement intentionnel ou constitutif d'une négligence grave à ses obligations, de transmission tardive d'une Opposition ou d'une Contestation ou de mauvaise foi.

Après validation d'une Contestation par l'Emetteur, ce dernier veillera à rétablir sous forme d'un crédit temporaire en unités de Monnaie Electronique le Compte de Monnaie Electronique de l'Utilisateur dans l'état dans lequel il était avant la réalisation de l'Opération contestée.

REPORTING

L'Emetteur maintiendra dans ses livres le Compte de l'Utilisateur pendant une durée résiduelle de 13 (treize) mois à compter de la date de chaque Opération de Paiement afin de permettre à l'Utilisateur de formuler d'éventuelles Contestations. L'Utilisateur peut à tout moment obtenir, en ligne sur le Site, un état détaillé des Opérations de Paiement qu'il a réalisées.

Après l'exécution de toute Opération, l'Utilisateur recevra par courrier du Distributeur les informations suivantes :

Une référence permettant d'identifier l'Opération concernée ;

Le cas échéant, les informations relatives aux parties impliquées dans l'Opération ;

Le montant de l'Opération concernée ainsi que, le cas échéant, l'objet de l'Opération réalisée ;

Le montant détaillé des Frais applicables le cas échéant ;

Le cas échéant, la date de réception de l'ordre correspondant et/ou la date à laquelle est exécuté le transfert de Monnaie Electronique correspondant.

MODIFICATION DU CONTRAT

L'Emetteur se réserve le droit, à tout moment, de modifier les Conditions Générales d'Utilisation. Elles sont rendues accessibles par le Distributeur à tous les Utilisateurs à l'adresse fournie lors de leur inscription.

Tout Utilisateur peut refuser les modifications proposées et doit notifier son refus au Service Client du Distributeur par lettre recommandée avec avis de réception avant la date d'entrée en vigueur des modifications proposées (cachet de la Poste faisant foi) à OfficeHour SAS, 8 boulevard des Merveilles, 95800 Cergy. À défaut d'avoir notifié son refus avant la date d'entrée en vigueur

indiquée, ou, à défaut, avant un délai de [7] jours à compter de leur mise en ligne sur le Site, l'Utilisateur est réputé accepter les modifications proposées. Les relations entre les Parties après la date d'entrée en vigueur seront alors régies par la nouvelle version des Conditions Générales d'Utilisation.

Il est par conséquent important que l'Utilisateur consulte ses emails et lise régulièrement les Conditions Générales d'Utilisation accessibles en ligne sur le Site à tout moment.

En cas de refus par l'Utilisateur, ce refus donnera lieu, sans frais, la résiliation des Conditions Générales d'Utilisation, ainsi qu'au Remboursement des unités de Monnaie Electronique lui appartenant.

RESPONSABILITÉ DE L'EMETTEUR AU TITRE DE L'ACCÈS AU SITE

L'Emetteur ne saurait être tenu responsable à l'égard de l'Utilisateur des éventuelles erreurs, omissions, interruptions ou retards des opérations réalisées via le Site résultant d'un accès non autorisé à ce dernier. L'Emetteur ne saurait d'avantage être tenu responsable des vols, destructions ou communications non autorisées de données résultant d'un accès non autorisé au Site.

L'Emetteur se réserve le droit de suspendre temporairement l'accès au Compte en ligne pour des raisons techniques ou de maintenance sans que ces opérations n'ouvrent droit à une quelconque indemnité. Il s'engage à limiter ce type d'interruptions au strict nécessaire.

Le Distributeur est seul responsable de la sécurité et de la confidentialité des données échangées dans le cadre de l'utilisation du Site conformément aux Conditions Générales du Site, l'Emetteur étant responsable de la sécurité et de la confidentialité des données qu'il échange avec l'Utilisateur dans le cadre des présentes au titre de la création et de la gestion de son Compte, ainsi que des Opérations afférentes au Compte.

CAS D'EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ DE L'EMETTEUR

L'Emetteur n'intervient en aucune manière dans les Transactions. L'Emetteur n'exerce aucun contrôle sur la conformité, la sécurité, la licéité, les caractéristiques et le caractère approprié des produits objet d'une Transaction. A cet égard, il appartient à l'Utilisateur de prendre toutes les informations utiles avant de procéder à une Transaction en toute connaissance de cause. Chaque Transaction réalisée par l'Utilisateur donne naissance à un contrat directement formé entre lui et le ou les Bénéficiaires auquel l'Emetteur est étranger. Ce dernier ne pourra en conséquence être tenu responsable de l'inexécution ou de la mauvaise exécution des obligations qui en résulte, ni des préjudices éventuels causés à l'Utilisateur à ce titre.

Nonobstant toute disposition contraire dans le présent Contrat, la responsabilité de l'Emetteur à l'égard d'un Utilisateur est limitée à la réparation des dommages directs causés par l'inexécution d'une obligation contractuelle prévue aux présentes.

ENGAGEMENTS DE L'UTILISATEUR

L'Utilisateur garantit qu'aucun élément de son profil sur le Site ne porte atteinte aux droits de tiers ni n'est contraire à la loi, à l'ordre public et aux bonnes mœurs.

Il s'engage à ne pas :

Exécuter le Contrat d'une manière illégale ou dans des conditions susceptibles d'endommager, de désactiver, de surcharger ou d'altérer le Site ;

Usurper l'identité d'une autre personne ou entité, falsifier ou dissimuler son identité, son âge ou créer une fausse identité quelconque ;

Diffuser des données ou informations personnelles relatives à un tiers, telles que des adresses postales, numéros de téléphone, adresses électroniques, numéros de cartes bancaire, etc.

En cas de manquement à ces obligations, l'Emetteur se réserve le droit de prendre toute mesure appropriée afin de faire cesser les agissements concernés. Il sera également en droit de suspendre, supprimer et/ou bloquer son accès au Compte.

Sans préjudice des actions judiciaires engagées par des tiers, l'Emetteur est en droit d'exercer à titre personnel toute action en justice visant à réparer les préjudices qu'il aurait personnellement subis du fait des manquements qui lui sont imputables au titre du présent Contrat.

Si l'Utilisateur constate un manquement aux obligations précitées, il est invité à signaler à l'Emetteur ces agissements en contactant le service client à contact@Leetchi-corp.com.

DURÉE DES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION ET RÉSILIATION

Les Conditions Générales d'Utilisation sont conclues pour une durée indéterminée à compter de la réception par l'Utilisateur de l'email de confirmation de son inscription. L'Utilisateur peut à tout moment et moyennant le respect d'un préavis de 30 (trente) jours calendaires, procéder à la résiliation des Conditions Générales d'Utilisation. Cette résiliation emporte résiliation de l'ensemble du Contrat et en conséquence fermeture du Compte. L'Utilisateur doit, pour ce faire, adresser sa notification de résiliation des présentes au service client, par lettre recommandée avec accusé de réception, à l'adresse postale suivante : [Adresse Distributeur]

L'Utilisateur devra désigner les coordonnées de son compte bancaire permettant à l'Emetteur de rembourser à l'Utilisateur la Monnaie Electronique figurant au crédit de son Compte. En l'absence d'indication, il appartient à l'Emetteur de suivre les instructions de Remboursement impliquant le remboursement par crédit de la Carte Bancaire ayant servi à l'acquisition de la Monnaie Electronique. L'Emetteur est déchargé de toute obligation dès lors qu'il aura confirmé à l'Utilisateur le virement sur le compte bancaire indiqué ou le crédit sur sa Carte Bancaire du montant de Monnaie Electronique.

En cas de nomination d'un successeur de l'Emetteur pour émettre la Monnaie Electronique distribuée sur le Site, il appartient au Distributeur de recueillir l'accord express et écrit de l'Utilisateur sur ce changement et d'indiquer à l'Emetteur les modalités de transfert des fonds correspondants à la Monnaie Electronique diminués des frais applicables.

En cas de manquement grave, fraude, ou impayés de la part de l'Utilisateur, l'Emetteur se réserve le droit de suspendre ou résilier les présentes par l'envoi d'un email accompagné en cas de résiliation d'une lettre recommandée avec avis de réception. La résiliation entraîne la suppression du Compte, le cas échéant le Remboursement de l'Utilisateur. Ces Remboursements pourront dans certains cas être bloqués conformément à la législation en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

La résiliation des Conditions Générales d'Utilisation à l'initiative de l'Emetteur ne peut entraîner aucun droit à indemnité au profit de l'Utilisateur, du Distributeur ou du Bénéficiaire.

DROIT DE RÉTRACTATION

L'Utilisateur dispose d'un délai de 14 (quatorze) jours calendaires révolus pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motif ni supporter de pénalité. Ce délai de rétractation commence à courir à compter du jour de son inscription en tant qu'Utilisateur.

L'Utilisateur doit notifier sa demande de rétractation dans le délai imparti au service client du Distributeur par téléphone ou par email et adresser un courrier de confirmation à l'adresse du service client du Distributeur

Au titre de l'exercice de son droit de rétractation, le Contrat sera résilié sans frais dans les conditions et sous les réserves prévues aux articles L.121-20-8 et suivants du Code de la consommation.

RÈGLES DE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

L'Emetteur est soumis à l'ensemble de la réglementation luxembourgeoise et française relative à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

En application des dispositions de droit français et luxembourgeois, relatifs à la participation des organismes financiers à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement des activités terroristes, l'Emetteur est tenu de s'informer auprès de tout Utilisateur pour toute opération ou relation d'affaires de l'origine, de l'objet et de la destination de l'opération ou de l'ouverture du compte. Il doit, par ailleurs, réaliser toutes les diligences nécessaires à l'identification de l'Utilisateur et le cas échéant, du bénéficiaire effectif du Compte et/ou des Opérations liées à celui-ci. L'Utilisateur s'engage à faire toute diligence pour permettre à l'Emetteur d'effectuer un examen approfondi de l'opération, à l'informer de toute opération exceptionnelle par rapport aux opérations habituellement enregistrées dans le cadre des présentes et à lui fournir tout document ou information requis.

L'Utilisateur reconnaît que l'Emetteur peut mettre un terme ou reporter à tout moment l'usage d'un identifiant, l'accès à un Compte ou l'exécution d'une opération ou d'un Remboursement en l'absence d'élément suffisant sur son objet ou sa nature. Il est informé qu'une opération réalisée dans le cadre des présentes peut faire l'objet de l'exercice du droit à la communication de la cellule de renseignement financier nationale.

L'Utilisateur peut, conformément à la réglementation, accéder à toutes les informations ainsi communiquées sous réserve que ce droit d'accès ne remette pas en cause la finalité de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme lorsque ces données sont relatives au demandeur.

Aucune poursuite et aucune action en responsabilité civile ne peut être intentée ni aucune sanction professionnelle prononcée contre l'Emetteur, ses dirigeants ou ses préposés qui ont fait de bonne foi les déclarations de soupçon auprès de leur autorité nationale.

DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL ET SECRET PROFESSIONNEL

L'Utilisateur accepte que les coordonnées et informations nominatives le concernant recueillies par l'Emetteur dans le cadre des présentes soient transmises aux sociétés du groupe auquel appartiennent l'Emetteur ainsi qu'aux prestataires opérationnels avec lesquelles celui-ci est en relation contractuelle aux fins d'exécution des transactions et services proposés sous réserve que ces tiers destinataires des données à caractère personnel soient soumis à une réglementation garantissant un niveau de protection suffisante tel que défini à l'article 561-7 II b du Code Monétaire et Financier. La liste des tiers destinataires d'informations couvertes par le secret professionnel est accessible sur simple demande auprès du responsable de la conformité de l'Emetteur. Ces informations sont conservées par lui ou toute société mandatée à cet effet, dans les conditions légales et réglementaires.

Certaines informations recueillies et détenues par l'Emetteur dans le cadre des présentes peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification dans les conditions prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Tout Utilisateur peut à tout moment obtenir une copie des informations le concernant sur simple demande adressée au correspondant CNIL de l'Emetteur. Il peut solliciter à cette même adresse une suppression ou une rectification de ces informations par écrit. Il peut à tout moment s'opposer à la réception de sollicitations commerciales, faire modifier ses coordonnées, s'opposer à leur communication en adressant une notification par courrier recommandé ou courriel suivie d'un accusé de réception à l'adresse du service client de l'Emetteur. Ce courrier devra indiquer nom, prénom, et Identifiant. Conformément à la réglementation en vigueur, il doit également être signé, accompagné de la photocopie d'un titre d'identité portant la signature de l'Utilisateur et préciser l'adresse à laquelle il souhaite recevoir la réponse. Une réponse lui sera adressée à l'adresse indiquée dans un délai de 2 (deux) mois suivant la réception de sa demande.

L'Emetteur conservera les informations et données à caractère personnel pendant la durée maximum légale ou réglementaire applicable en fonction de la finalité de chacun des traitements de données.

Les conditions de collecte, de détention et d'accès des données à caractère personnel recueillies par le Distributeur et sous sa responsabilité au titre de l'accès au Site, sont régies aux termes des Conditions Générales du Site ainsi que de la charte de confidentialité accessible sur le Site.

COMPTES INACTIFS

Le Distributeur et l'Emetteur se réserve le droit de clôturer des comptes inactifs depuis plus de 24 mois. Nous vous prions de vous référer aux Conditions générales de ventes du site du Distributeur.

Les Parties ne seront pas tenues pour responsables, ou considérées comme ayant failli au titre des présentes, en cas de retard ou inexécution, lorsque leur cause est liée à un cas de force majeure tel que défini par la jurisprudence des tribunaux français.

INDÉPENDANCE DES STIPULATIONS CONTRACTUELLES

Si l'une quelconque des stipulations des présentes est tenue pour nulle ou sans objet, elle sera réputée non écrite et n'entraînera pas la nullité des autres stipulations.

Si une ou plusieurs stipulations des présentes deviennent caduques ou sont déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive rendue par une juridiction compétente, les autres stipulations conserveront leur force obligatoire et leur portée. Les stipulations déclarées nulles et non valides seront alors remplacées par les stipulations qui se rapprocheront le plus quant à leur sens et à leur portée des stipulations initialement convenues.

PROTECTION DES DÉPÔTS

Les fonds de l'Utilisateur sont déposés à chaque fin de Jour Ouvré dans un compte ouvert auprès d'une Banque et sont cantonnés par celle-ci.

INCESSIBILITÉ

Le Contrat ne peut faire l'objet d'une cession totale ou partielle par l'Utilisateur, à titre onéreux ou gratuit. Il est par suite interdit de céder à un tiers l'un quelconque des droits ou obligations qu'il tient des présentes. En cas de manquement à cette interdiction, outre la résiliation immédiate des présentes, sa responsabilité pourra être engagée par l'Emetteur.

FRAIS

Les services de création et de gestion de Comptes sont facturés par l'Emetteur et sont inclus dans les frais indiqués dans les Conditions Générales de Vente.

CONVENTION DE PREUVE

Toutes les données reprises de façon inaltérable, fiable, et sécurisée dans la base de données informatique de l'Emetteur relatives notamment aux ordres de paiement et confirmations reçues de l'Utilisateur, aux notifications envoyées, aux accès, Retrait, Remboursement feront foi entre les parties jusqu'à preuve du contraire.

DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Sauf en cas d'application d'une loi d'ordre public (laquelle ne s'appliquera que dans les strictes limites de son objet), il est expressément stipulé que le Contrat est soumis à la loi française et que tout litige entre les Parties au titre de ce dernier sera soumis à la juridiction des tribunaux français compétents.